PETITE CHRONIQUE HISTORIQUE DE L'ANJOU CHRÉTIEN

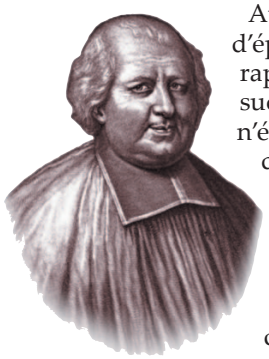
N° 40 - *Mai 2025*
*Supplément au bulletin LE PARVIS*

**Hommage à un saint prêtre angevin à l'occasion du tricentenaire de son rappel à Dieu**

# L'ABBÉ JOSEPH GRANDET (6)

## 30 juillet 1646 – 1er décembre 1724

***• Au service des pauvres clercs • Une fondation à 75 ans • Tombeau perdu • Père de l'histoire angevine • Une patience héroïque de plus de 20 ans • Un des plus grands prêtres que l'Anjou ait produit***



Au terme de plus de 42 années d'épiscopat, Mgr Arnauld avait été rappelé à Dieu le 8 juin 1692. Son successeur, Mgr Michel Le Peletier, n'était pas un inconnu pour M. Grandet : tous les deux étaient de la congrégation de Saint-Sulpice. Une nouvelle ère s'ouvrait pour le diocèse d'Angers, et la perspective de l'union du Grand-Séminaire avec celui de Saint-Sulpice pouvait maintenant s'envisager sereinement.

### L'union au séminaire de Saint-Sulpice

Cette union était le vœu et la prière de M. Grandet depuis plus de vingt ans. Mais il n'en était pas forcément de même de tous les autres prêtres du séminaire, à commencer par son ancien supérieur, M. Le Gendre. Il ne venait pas de Saint-Sulpice, son ministère était depuis longtemps en dehors de celui-ci, et il n'était pas disposé à se soumettre à une règle nouvelle qui entraverait son apostolat.

Mgr Le Peletier invita néanmoins M. Grandet à se rendre à Paris en novembre 1694 pour négocier cette union. On y discuta des prêtres que Saint-Sulpice enverrait à Angers, du sort de M. Le Gendre qui devrait quitter la communauté, de l'implication dans le séminaire du frère de l'évêque, Mgr Maurice Le Peletier, abbé de Saint-Aubin, du retrait de l'évêché du Logis Barrault... préalables avant une union formelle.

Enfin, quelques mois plus tard, le 19 avril 1695, le concordat entre le séminaire d'Angers et celui de Saint-Sulpice était signé. Mgr Maurice Le Peletier, abbé de Saint-Aubin, était nommé Supérieur, mais M. Grandet conservait les attributs extérieurs de son ancien supériorat. Des prêtres venaient de Paris pour étoffer le corps professoral. Un nouveau règlement était promulgué par l'évêque d'Angers. Le vœu si cher de M. Grandet était exaucé... près de 22 ans après son arrivée au Logis Barrault !

M. Tronson, pourtant si prudent extérieurement, aura cette phrase restée célèbre au séminaire d'Angers :

*Je n'ai jamais vu la volonté de Dieu si manifeste que dans l'affaire de l'Union du séminaire d'Angers avec Saint-Sulpice.*

L'arrivée de Mgr Le Peletier et l'union du séminaire à celui de Saint-Sulpice allaient permettre au séminaire d'Angers de devenir le plus important de France à la veille de la Révolution, avec ses 430 clercs, dont certains venaient d'autres diocèses pour étudier tant la philosophie que la théologie.

Déchargé de sa fonction de supérieur du séminaire, M. Grandet, alors âgé de 50 ans, y conservait cependant des occupations considérables. Il était de surcroît supérieur du petit séminaire Saint-Éloi et curé de Sainte-Croix. A cela s'ajoutaient ses travaux historiques qui supposent des recherches importantes. Aussi souhaita-t-il abandonner en 1696 le supériorat de Saint-Éloi et la cure de Sainte-Croix. Mais M. Tronson restait toujours l'interprète des volontés de Dieu :

*La retraite dont vous me parlez n'est point, à mon avis, ce que Dieu demande de vous ; car que deviendrait le petit séminaire où Dieu bénit si visiblement votre travail ? Que deviendraient une centaine d'ecclésiastiques qui sont sous votre conduite ?Vous n'êtes point encore hors d'âge de travailler. Quand il n'y aura plus rien à faire dans l'Église, vous pourrez songer alors à la retraite. Il n'est pas temps de laisser inutiles les talents que Dieu vous a donnés ; employez-les pour sa gloire tant qu'il vous donnera des forces ; vous ne sauriez travailler plus avantageusement pour vous-même qu'en travaillant ainsi avantageusement pour lui.*



**L'arcade construite en 1706 pour relier le petit séminaire Saint-Éloi au grand séminaire**

M. Grandet allait donc mener de front toutes ces charges. Mais celle dont il avait le plus la paternité était sans doute le séminaire Saint-Éloi des pauvres clercs.

### Le petit séminaire Saint-Éloi

A la fin du XVIIe siècle, de nombreux grands séminaires avaient été fondés. S'ils rendaient de grands services, ils ne répondaient cependant pas à tous les besoins : ils ne recevaient guère que des ordinands ou des théologiens, et exigeaient des prix de pension assez élevés. En étaient donc exclus les jeunes clercs qui n'en étaient qu'aux études de philosophie ou d'humanités... et ceux qui n'avaient ni bénéfice ni patrimoine. De là, naquirent des œuvres pour les clercs démunis, appelées « petits séminaires ». C'est ce que créa M. de Chansiergues à Paris (cf. Petite chronique n° 36), et que M. Grandet voulut reproduire à Angers.

La fondation de M. Grandet commença en 1680. M. de Chansiergues lui avait alors envoyé un acolyte nommé Olivier Yvelin pour entreprendre cet ouvrage. M. Grandet loua pour l'occasion deux chambres chez un potier sur la paroisse Sainte-Croix. Le premier élève, un breton, devint capuçin.

Trois ans plus tard, le nombre des élèves augmentant, M. Grandet loua une maison au faubourg de Bressigny. Puis, en 1686, étant curé de Sainte-Croix, il rapprocha les

*Contact : prieuredegastines@orange.fr - Tél. : 02.41.74.12.78*



**Le Séminaire Saint-Éloi : le grand corps de logis financé par Mgr Michel Le Peletier.**

pauvres clercs de sa paroisse autant que du Logis Barrault. Enfin, Mgr Maurice Le Peletier, nommé abbé de Saint-Aubin en 1691, admirateur de cette œuvre, s'engagea à la soutenir de 300 livres par an. Cette aide permit à M. Grandet de louer une grande et belle maison qui joignait celle des clercs du Logis Barrault.

Cette initiative fit des émules : M. Mandoux, curé de Saint-Michel du Tertre, M. Crétin, curé de la Sainte-Trinité, et M. le curé de Saint-Jacques établirent à leur tour des œuvres similaires dans leurs paroisses. M. Grandet les aida en leur dépêchant des directeurs issus de sa maison. Cependant, ces Messieurs les curés voulurent diriger leur œuvre selon leurs vues, reçurent des écoliers sans discernement, et ne voulurent pas avoir de relations avec le séminaire. Les œuvres cessèrent, et leurs écoliers furent recueillis par M. Grandet.

Ceux-ci atteignirent alors le nombre d'une trentaine *qui étudiaient bien.* L'un d'eux dédia son cours de philosophie à Mgr Arnauld, lequel, fort content, accorda dès lors sa protection à l'œuvre naissante : il signa, le jour du Grand-Sacre 1686, des règlements par lesquels il nommait M. Grandet Supérieur à vie, puis unit le petit séminaire au grand par ordonnance synodale en 1691.

L'existence de ce petit séminaire posait cependant un problème au grand : si les séminaristes du petit étaient exemptés du grand, ce dernier allait à la ruine ! Mgr Arnauld statua alors que les clercs de Saint-Éloi, qui n'avaient pas un sou, devraient poursuivre malgré tout leurs études au Logis Barrault.

Mais la Providence veillait : un prêtre fit don de six louis d'or, un autre de dix pistoles, et en 1692, l'abbé de Saint-Florent promit six septiers de froment chaque année, dont il tint promesse.

Or il y avait en face du Logis Barrault la maison du prieuré de Saint-Éloi qui aurait fort convenu à M. Grandet. Un aubergiste nommé Molani y logeait des étrangers luthériens, *lesquels mangeaient de la viande tous les vendredis et le carême* ! Et cet aubergiste avait encore sept années de bail...

M. Grandet raconte ce trait de la Providence :

*Je ne fus jamais si surpris que quand on me vint dire qu'il était ruiné ; qu'on allait faire vendre ses meubles et qu'il fallait qu'il sortît de Saint-Éloi. Je le fus encore plus quand les créanciers dudit Molani et M. X, qui faisaient les affaires du prieur, me vinrent offrir le logis de Saint-Éloi, dont Molani payait 350 livres de ferme. Je dis que je ne le pouvais prendre présentement, parce que mes baux n'étaient pas finis. Ils me dirent qu'ils aimaient mieux me donner le logis Saint-Éloi une demi-année pour rien. Je le voulus bien pour ne pas manquer une si belle occasion. Je pris donc le bail de Saint-Éloi pour cinq ans à 300 francs de ferme.*

Cette maison Saint-Éloi était dotée en outre d'une belle chapelle que l'abbé Grandet dédia à Saint-Joseph, *où les clercs allaient faire les offices, les cérémonies et les catéchismes*.

Enfin, Mgr Michel Le Peletier fut nommé évêque d'Angers à l'Assomption 1692. Or celui-ci était jusqu'alors Supérieur de toutes les maisons fondées à Paris par M. de Chansiergues. Le soutien du nouvel évêque ne se fit pas attendre : il accorda une rente au petit séminaire Saint-Éloi.

En 1695, les prêtres de Saint-Sulpice prennent la direction du Logis Barrault. Ils respectent autant que possible l'ordre des choses établi par M. Grandet mais, en application de leurs constitutions, ils séparent les « théologiens » (au Logis Barrault) des « philosophes » (à Saint-Éloi).

Mgr Le Peletier finance pour 6000 livres la construction d'un grand corps de logis à Saint-Éloi pouvant recevoir soixante-dix ecclésiastiques. Il est toujours visible aujourd'hui place Saint-Éloi. En 1706, il est réuni au Logis Barrault par une arcade qui domine la rue du Musée.

Cependant, le climat rigoureux du début du XVIII[e] siècle affama la France, et l'augmentation du prix des denrées obligea à augmenter le prix de la pension du petit séminaire. Aussi, alors qu'il était âgé de 75 ou 76 ans, M. Grandet fonda une nouvelle communauté unie au séminaire Saint-Éloi, qui devait en suivre tous les exercices, mais en étant soumise à un régime particulier de nourriture afin de permettre une moindre pension. Les membres de la nouvelle communauté devaient partager toute la vie du séminaire Saint-Éloi, à l'exception des repas, pour lesquels la cuisine elle-même devait être séparée.

Le dernier article du règlement révèle la charité du bon prêtre : *On ne souffre nullement que personne se moque d'eux, de leurs usages et de leur pauvreté. On en ferait exemple si la chose arrivait. Mais, grâce au bon Dieu, on n'a pas souvent sujet de mécontentement sur ce point.*



**L'ancienne chapelle du Séminaire Saint-Éloi devenue temple protestant. La sépulture de M. Grandet s'y trouve-t-elle toujours ?**

## La mort

La mort ne vint pas chercher M. Grandet à l'improviste. Il s'y préparait sereinement depuis longtemps. Ses infirmités ainsi que les douleurs insoutenables de la maladie de la pierre lui annonçaient sa fin prochaine, sans altérer toutefois son égalité d'humeur ni occasionner de mouvements d'impatience. Dans les moments les plus pénibles, les gémissements que la nature ne pouvait retenir étaient ponctués par des paroles du Christ en Croix, ou par des oraisons jaculatoires : *Pour la rémission de mes péchés, Seigneur ! Pour ma petite communauté !*

M. Grandet rendit l'âme le 1[er] décembre 1724... jour de la fête de saint Éloi ! Un des directeurs du séminaire témoigna : *Après sa mort, son visage devint beau comme un ange, ce que M. le supérieur du séminaire (M. Rougane) remarqua.*

Étant son fondateur, il fut inhumé dans la chapelle du séminaire. Nous n'avons hélas ! aucune trace aujourd'hui de son tombeau, soit qu'il ait été profané à la Révolution, soit qu'il s'y trouve encore... soit qu'il ait été détruit lors de travaux vers 1850...

...On se souvient du zèle qu'employa M. Grandet à la conversion des Huguenots. Or la chapelle où il repose peut-être encore est devenue vers 1850 un temple protestant !

## Les écrits de M. Grandet

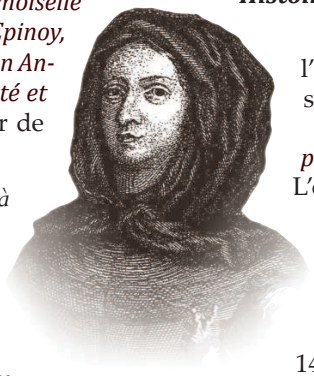
Le souvenir que laisse M. Grandet est à la mesure de l'œuvre qu'il lègue.

Son zèle infatigable ne l'empêcha pas en effet d'écrire de très nombreux ouvrages. Beaucoup n'ont jamais été imprimés. Seuls les principaux d'entre eux sont exposés ici.

### *Biographies ecclésiastiques*

• Le premier ouvrage de M. Grandet parut pour la première fois en 1687 sous le titre *La Vie de Mademoiselle de Meleun, fille de Guillaume de Meleun, prince d'Epinoy, fondatrice des Religieuses Hospitalières de Baugé en Anjou, pour servir de modèle aux Personnes de qualité et aux Hospitalières*. Le chanoine Portais, préfacier de l'édition de 1898, le commente ainsi :

> *C'est le premier travail que Grandet ait livré à l'impression, et de toutes ses œuvres, c'est peut-être la plus parfaite. Quand il l'acheva, en 1685, l'auteur avait trente-neuf ans : il était dans toute la maturité de son talent. Comme il nous le dit lui-même dans sa préface, il l'avait d'abord composé tout d'une pièce, selon la mode du temps ; puis il le remit sur le métier, pour le diviser en chapitres. Grâce à cette refonte générale, l'ouvrage, mieux coordonné, mieux conduit, mieux fondu, contient moins de digressions historiques, si nombreuses dans ses autres œuvres ; et presque tous les chapitres commencent par l'exposé des principes dont la matière annoncée sera l'application et le développement pratique.*



**Mademoiselle de Melun**

Mademoiselle de Melun, originaire des Flandres, était issue d'une grande famille. Elle trouva à Baugé une communauté d'hospitalières séculières qu'elle persuada d'adopter les vœux de religion. Sa vie peut se résumer par une vive charité envers les pauvres et les malades, une mortification intérieure et extérieure, l'humilité et l'amour de la vie cachée, mais aussi les dons de prophétie et de discernement des esprits, le tout ponctué de rudes épreuves.

Parmi les œuvres que M. Grandet publia lui-même, il faut citer l'histoire de plusieurs prêtres étrangers au diocèse :

• *La Vie de Messire Pierre Crestey, prêtre, curé de Barenton au diocèse d'Avranches*, à laquelle est jointe la vie de plusieurs autres vertueux prêtres de Normandie.

• La plus emblématique est certainement *La Vie de Messire Louis-Marie de Grignion de Montfort, missionnaire apostolique*, dont M. Grandet fut le premier biographe ;

D'autres biographies nous rapprochent de l'Anjou :

• *La Vie de Messire Gabriel Dubois de la Ferté, gentilhomme angevin*. Il était né à Angers, fut chevalier de Malte, et commandeur de Thévalles près de Laval ;

• La plus originale est peut-être *La Vie d'un solitaire inconnu* : Personne n'a jamais su avec certitude qui était le frère Jean-Jacques, que l'on nommera plus tard frère Jean-Baptiste. Il était ermite et dut parcourir la France et même l'Italie pour trouver un désert sans que n'accourût une foule de pèlerins. Il finit par mourir en Anjou le 24 décembre 1691 après avoir réformé la règle des ermites partout où il passait. Certains prétendaient qu'il était un fils naturel d'Henri IV ! Non sans raisons...

Parmi les biographies composées par M. Grandet, il ne faut pas omettre les notices, d'étendue très inégale, sur plus de 160 prêtres séculiers, exemples de vertu à un degré héroïque. Celles-ci resteront longtemps à l'état de manuscrit avant de paraître pour la première fois à la toute fin du XIX$^{e}$ siècle en trois volumes sous le titre *Les saints prêtres français du XVII$^{e}$ siècle* :

• La première série porte sur des prêtres séculiers extérieurs à l'Anjou ;

• La seconde sur des prêtres de congrégations séculières : de l'Oratoire, de Saint-Lazare, de Saint-Nicolas-du-Chardonnet et de Saint-Sulpice ;

• La troisième sur des prêtres angevins du XVII$^{e}$ siècle.

### *Histoire de l'Anjou*

M. Grandet écrivit plusieurs ouvrages sur l'Histoire de l'Anjou, mais dont bien peu nous sont parvenus :

• *Histoire d'Anjou, trente-deux dissertations préliminaires à l'histoire ecclésiastique de l'Anjou.* L'ouvrage semble être resté à l'état de manuscrit ;

• *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique de l'Anjou*. Ce devait être une œuvre considérable puisqu'il nous reste les tomes I, III, VI, IX et X, lequel couvre la période de 1483 à 1590. Les autres sont perdus ;

• *Notre-Dame Angevine ou traité historique, chronologique et moral de l'origine et de l'antiquité de la cathédrale d'Angers, des abbayes, prieurés, églises, chapelles dédiées en Anjou en l'honneur de Dieu, sous l'invocation de la Très Sainte Vierge Marie.* Imprimé en 1884, c'est sans doute l'ouvrage le plus connu de l'abbé Grandet.

### *Méditations, piété et liturgie*

• *Considérations et pratiques de piété tirées de l'Écriture Sainte, des Conciles et des Pères de l'Église pour honorer Jésus-Christ au Saint-Sacrement.* M. Grandet, fidèle à sa formation thomiste, étaye la dévotion au Saint-Sacrement sur des raisonnements parfaitement rationnels. On y décèle son expérience de l'apostolat pour la conversion des Huguenots (cf. Petite chronique n° 37). On comprend à la lecture de ce petit ouvrage comment leurs doctrines furent confondues, et comment l'élan de charité que suscite la contemplation de la sainte Eucharistie put avoir raison des disciples de Luther... de bonne foi !

Différents opuscules imprimés :

• *Prières et instructions pour les jeunes gens ;*

• *Méthode d'oraison facile ;*

• *Réflexions ou courtes méditations sur les Grandeurs et les Mystères de Jésus-Christ.* 260 pages ;

### *Événements contemporains*

Enfin, M. Grandet écrivit différents ouvrages sur les événements de son temps :

• *Dissertation apologétique sur l'apparition miraculeuse de N.-S. J.-C. arrivée au Saint-Sacrement en la paroisse des Ulmes de Saint-Florent, près Saumur, le 2 juin 1668, avec des pratiques de piété, etc.* Quelques années après le miracle eucharistique des Ulmes, plus personne ne croyait à son authenticité. M. Grandet entreprit alors de le défendre, recueillant les témoignages des survivants, rappelant l'enquête menée par Mgr Arnauld, et comparant les faits survenus avec d'autres miracles similaires reconnus. Cet ouvrage sauva la mémoire du miracle des Ulmes. Sans lui, personne n'y croirait encore aujourd'hui !

• *Relation de ce qui s'est passé dans la ville d'Angers au cours de la mission du P. Honoré de Cannes, capuçin, en l'année 1684*. *In-4°*, 38 pages ;

• *Relation de ce qui s'est passé en la ville de Saumur au cours de la mission du P. Honoré de Cannes, capuçin , etc.* *In-4°*, 20 pages.

• *Diverses pièces relatives au Jansénisme*. Manuscrit appartenant à la bibliothèque de la ville d'Angers.

Deux opuscules originaux, puisqu'écrits sous le pseudonyme de l'*abbé de Sainte-Foi*, dénoncent les dégâts produits au monastère de la Visitation d'Angers par le jansénisme. Ils furent envoyés à tous les monastères de l'ordre en France. M. Grandet avait été dans l'impossibilité de signer de son nom ces ouvrages en raison du soutien que Mgr Arnauld accordait à la supérieure janséniste :

• *Lettre circulaire aux Mères supérieures de la Visitation* datée du 21 mars 1680. Petit *in-folio*, 14 pages ;

• *Relation fidèle de l'état présent des affaires du monastère de la Visitation de Sainte-Marie d'Angers*, datée du 10 octobre 1680. *In-4°*, 16 pages.

Nous terminerons enfin par les 1200 pages que publiera l'abbé Georges Letourneau en 1893 à partir des manuscrits laissés par M. Grandet sur l'histoire du séminaire d'Angers :

• *Histoire du Séminaire d'Angers depuis sa fondation en 1659 jusqu'à son union avec Saint-Sulpice en 1695*. *In-4°*, 2 volumes.

Ces deux volumes sont à la fois l'histoire du séminaire d'Angers, les mémoires de M. Grandet, l'histoire de l'épiscopat de Mgr Arnauld et l'histoire du jansénisme en Anjou. La lecture de cet ouvrage, composé de courts chapitres, est loin d'être ennuyeuse. Riche en anecdotes, le récit de M. Grandet invite le lecteur à partager le quotidien d'une époque où se mêlent sainteté et dépravation sacerdotales, thomisme et jansénisme, piété et libertinage...

## Le Père de l'histoire angevine

Le jugement que portent les historiens sur les écrits de M. Grandet est élogieux. Citons par exemple Toussaint Grille [1] :

> *Personne n'a mieux connu que lui notre histoire ; il profita de sa place et des moyens qu'elle lui donnait de correspondre avec les ecclésiastiques de tout le diocèse pour recueillir un nombre considérable de matériaux sur notre histoire.(…) Ce qu'il a fait est marqué au coin d'une connaissance profonde de nos lois, de nos usages, de nos coutumes et décèle généralement l'esprit le plus judicieux.*

L'abbé Letourneau n'hésite pas à le qualifier de *Père de l'histoire angevine*.

Même le très républicain Célestin Port, dans son *Dictionnaire de Maine-et-Loire*, témoigne que *les livres de Grandet publiés jusqu'ici ne donnent qu'une idée incomplète des sérieux travaux qui font de cet auteur un des pères de l'histoire angevine*.

Un élève de M. Grandet, l'abbé Bancelin, curé de Saint-Germain-des-Prés, écrivait en 1733 :

> *Il avait des relations avec tous les savants et un goût merveilleux pour l'histoire, surtout pour celle de son Anjou. Quand on pouvait le joindre en récréation ou ailleurs, on vivait à l'entendre parler sur ces matières. Il les développait, les annonçait et les racontait avec tant de grâce, tant de mémoire et avec des traits et des assaisonnements si jolis et si curieux qu'on ne se lassait point de l'écouter, et lui ne se lassait point de mettre sur le tapis toujours quelque chose de nouveau, pris dans les antiquités les plus reculées de notre province.*

C'est la raison pour laquelle la ville d'Angers a toujours voulu honorer la mémoire de M. Grandet. Une porte de la ville portait son nom jusqu'à la démolition des murailles à partir de 1812 (au carrefour du boulevard Foch et de la rue David d'Angers, laquelle portait également le nom de l'abbé Grandet). Aujourd'hui, elle conserve encore une rue à son nom, adjoint du titre d'*Historien de l'Anjou*. Hommage à un personnage incontournable de son histoire, mais titre bien réducteur pour un géant de la foi aux œuvres multiples...




## Une âme d'élite

Dieu donne ses dons aux hommes de manières différentes, mais sa libéralité fut grande pour M. Grandet : il fut apôtre auprès des plus pauvres (mission en Craonnais, séminaire Saint-Éloi) comme des plus favorisés (Académie de l'Enfant-Jésus à Paris), théologien thomiste pourfendeur du cartésianisme et du jansénisme, poursuivant d'un zèle égal la formation des clercs, la prédication des fidèles et la conversion des Huguenots, la direction d'un séminaire et celle d'une paroisse, l'étude théologique et l'étude historique...

Sa personnalité s'y prêtait : un des directeurs du séminaire contemporain de M. Grandet témoignait ainsi après sa mort : *Il avait le don de la parole à un degré excellent, (...) il cherchait les pécheurs et leur témoignait mille amitiés* ; Claude-Gabriel Pocquet de Livonnière, professeur de Droit français à l'Université d'Angers, dans son *Histoire des Illustres d'Anjou* (1733), lui donne ce trait de caractère : *C'était un esprit aisé, d'une très agréable conversation, avec beaucoup d'esprit. Il avait une simplicité d'enfant.*

Sa vive dévotion mariale ne faisait pas d'ombre à sa dévotion eucharistique, non plus que pour saint Joseph. Nous pourrions nous hasarder à établir la litanie des vertus qui firent de Joseph Grandet un saint prêtre, mais il en est au moins une qu'il pratiqua à un degré héroïque : la patience endurée pendant plus de vingt ans auprès d'un évêque qu'il s'efforça de servir fidèlement, lequel se défiait de lui sur la foi de rumeurs continuelles, n'ayant d'autre fondements que la prévention du saint prêtre contre les nouveautés jansénistes.

Nous terminerons en citant l'hommage d'un prêtre (dont nous n'avons pu retrouver l'identité) à l'occasion du bicentenaire de sa mort :

> *Voilà ce que la vérité, la justice et la reconnaissance m'ont obligé de dire de M. Grandet, que je regarde comme un des prêtres les plus distingués et les plus saints que l'Anjou ait produits. Sa mémoire mérite de vivre à jamais parmi les fidèles et surtout parmi les prêtres et les clercs du diocèse d'Angers. Il doit être considéré comme le principal fondateur du séminaire et comme un des principaux auteurs de cette réforme ecclésiastique que nos pères ont su accomplir en Anjou il y a deux cents ans, et dont nous jouissons encore si heureusement.*

Nous y ajouterons une centaine d'années et nos prières à M. Grandet pour ses héritiers spirituels du XXI[e] siècle.

***Jean de Jacquelot***

[1] Toussaint Grille (1766-1850), ancien prêtre constitutionnel, fut Directeur de la bibliothèque municipale d'Angers à partir de 1805. Il était un passionné de l'histoire de l'Anjou, grand collectionneur de livres, documents anciens, manuscrits médiévaux, d'antiquités angevines et d'archives d'érudits sur l'histoire de l'Anjou.